



Michaël Delafosse, maire de Montpellier, et Fanny Dombre-Coste, première adjointe, lors de la rentrée scolaire le 2 septembre.

© L. Séverac

# Préparer l'avenir : investir pour l'école

Afin d'accompagner tous les enfants vers la réussite et renforcer l'attractivité des établissements montpelliérains, la Ville prend ses responsabilités et investit massivement dans les écoles publiques laïques. Depuis le début du mandat, des progrès concrets ont été réalisés en faveur des élèves, des familles et des enseignants.

Fournir aux élèves des écoles publiques les moyens qui facilitent leur accès à un savoir qui instruit et émancipe, c'est l'objectif de la majorité municipale. Pour satisfaire cet engagement pris auprès des Montpelliérains, d'importants moyens ont été mis en place dès la rentrée 2020. Ces derniers sont renforcés cette année (voir page suivante).

Ce renouveau ne se limite pas uniquement aux salles de classe. L'effort d'investissement se fait également en faveur des infrastructures scolaires. D'ici 2026, quatorze créations ou extensions de groupes scolaires sont programmées. L'objectif recherché est d'assurer à toutes les familles montpelliéraines que

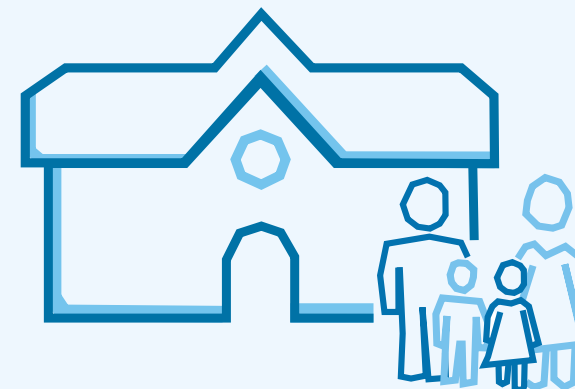
leurs enfants auront une place dans une des classes de la ville. Un grand plan de rénovation du patrimoine scolaire débute, avec des enjeux qui s'inscrivent dans l'orientation de la municipalité, celle d'une transition écologique et solidaire.

## École 2030

Depuis septembre et jusqu'à fin novembre, la concertation « Montpellier école 2030 » est en cours. Cette démarche inédite associe les élèves, leurs parents et l'ensemble de la communauté éducative avec pour mission de dessiner les contours de l'école de demain pour la rentrée 2022.

« L'école publique laïque doit contribuer pleinement à la réussite éducative des enfants. Elle est la priorité n°1 de la majorité municipale. Nous avons donc fait le choix de donner aux écoles de Montpellier tous les moyens financiers, humains et matériels possibles, en complément de l'Éducation nationale. Les progrès réalisés dans la qualité de l'offre proposée sont déjà observables. Notre engagement va aussi au-delà : nous allons construire une ville à hauteur d'enfants, source d'émancipation et réponse immédiate aux préoccupations des parents. »

Fanny Dombre-Coste, première adjointe au maire déléguée à la ville éducative et la réussite scolaire



## Accompagner tous les enfants vers la réussite



**+ 14,5 %  
d'augmentation  
des investissements**

dans les écoles en 2021, par rapport à 2020. Cette année, le budget alloué à l'éducation est de 102,6 millions d'euros. **Rentrée 2021 : 8,7 millions d'euros pour la construction de nouveaux groupes scolaires, 6,2 millions pour le confort thermique des établissements et la végétalisation des cours d'école...**



**Soutien scolaire :  
2 070 élèves**

bénéficient du soutien scolaire public, laïque et gratuit mis en place dès la première année de ce mandat. 290 enseignants ont été recrutés pour assurer l'encadrement dans 58 écoles (chaque jour de 16h30 à 17h30), et chaque mercredi dans quatre médiathèques. **Rentrée 2021 : soutien scolaire étendu pendant les vacances scolaires et déployé dans toutes les médiathèques et certaines Maisons pour tous.**



**Vidéoprojecteurs :  
1 000 classes équipées**

Un plan numérique de 3,5 millions d'euros a été mis en place par la Ville pour rattraper le retard pris. Il comprend le déploiement de vidéoprojecteurs et la fourniture d'un ordinateur dans toutes les salles de classe. **Rentrée 2021 : après la dotation des classes élémentaires en 2020 (653), c'est au tour désormais des classes de maternelle (341) de bénéficier d'un vidéoprojecteur.**

**Le pouvoir d'achat  
des familles  
renforcé**



- Hausse de 20 % de la dotation de fournitures scolaires, portée de 40,5 à 50 euros par enfant.
- Gratuité des transports collectifs (tramways et bus) pour les moins de 18 ans depuis le 1<sup>er</sup> septembre.
- Cantine : repas à 50 centimes d'euros pour 15 000 familles monoparentales modestes. Soit un gain de 145 euros de pouvoir d'achat en plus par famille et par enfant.
- Soutien scolaire gratuit.

La concertation École 2030 a débuté. Vous aussi participez aux ateliers pour préparer l'école de demain sur [participer.montpellier.fr](http://participer.montpellier.fr)

# Patrimoine scolaire : transition écologique et solidaire engagée

Face au défi climatique, à la hausse continue de la démographie et aux nouveaux besoins des enfants, la Ville confirme son engagement en faveur de l'école publique. Elle apporte des réponses nouvelles pour la construction et l'aménagement des écoles.

## 01. Une place pour chaque enfant

Montpellier est une ville attractive qui accueille, chaque année, de nouvelles familles. Pour assurer une place à chaque petit Montpellierain, quatorze créations ou extensions d'écoles sont programmées d'ici 2026. Il s'agit également de réduire le nombre d'enfants dans les classes, sur l'ensemble des quartiers. À Port Marianne, depuis septembre, le nouveau groupe scolaire Joan Miró abrite 15 classes. À la rentrée 2022, les écoles Lucie Aubrac et Samuel Paty ouvriront leurs portes. L'ancien conservatoire, situé à Candolle, est destiné à accueillir des élèves dans l'Écusson, tandis qu'à Croix d'Argent, le groupe scolaire Jeanne Moreau, déjà ouverte, va entamer en 2023, la phase 2 de sa construction.

## 04. Des bâtiments plus résilients

La Ville s'engage pour construire des écoles exemplaires en matière de développement durable. L'un des enjeux principaux est de faire baisser la température dans les locaux grâce à des aménagements et conceptions innovants. Ce sera par exemple le cas pour la future école Samuel Paty, à la Restanque. Avec la volonté de construire un bâtiment proposant le meilleur confort thermique possible, il est construit avec des matériaux naturels et pérennes, et sera équipé de panneaux photovoltaïques et d'une double chaufferie bois/gaz naturel.

## 02. 77 interventions cet été

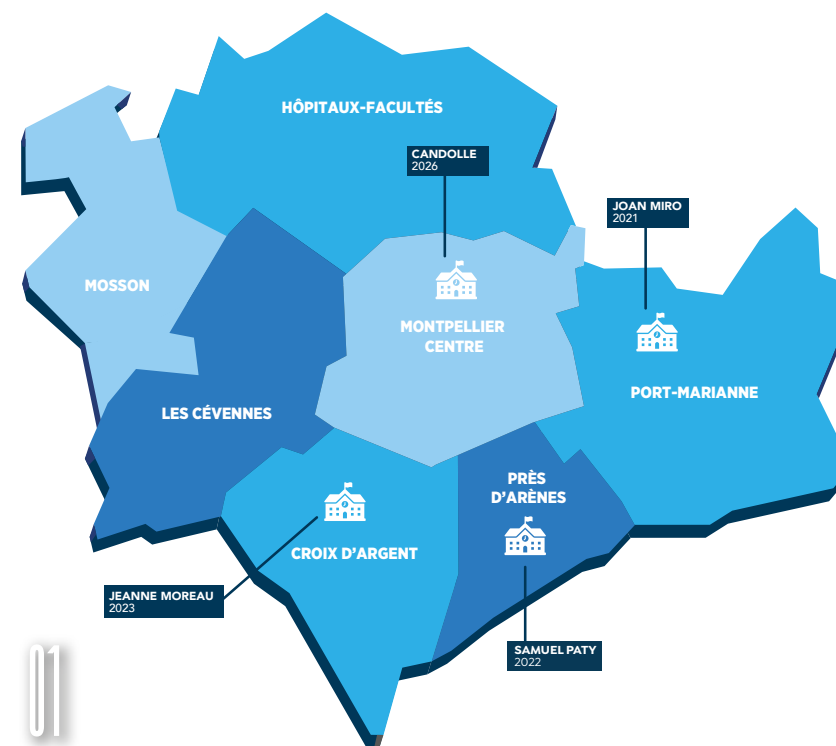
Les 117 écoles que compte la ville, dont certaines datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nécessitent une attention constante. Rénovations des locaux et des toitures, mise en conformité, projets d'extension, les tâches ne manquent pas. Les interventions ont lieu pendant l'année mais c'est surtout pendant les vacances scolaires que les gros travaux sont accomplis, à l'instar de celui de l'école Baudelaire où la municipalité a réaménagé la cantine sous la forme de self-service (photo). 3,6 millions d'euros leur sont consacrés cette année.

## 05. Favoriser la découverte et l'émancipation

La conception et le réaménagement des locaux scolaires se font également en s'adaptant aux nouveaux modes d'apprentissage. Une attention toute particulière est portée sur les enjeux environnementaux et sociaux. La municipalité va réaménager les cantines sous la forme de self-service afin de favoriser l'autonomie des enfants, comme par exemple à l'école Dickens. Se développeront aussi progressivement des espaces éveillant les enfants à la nature (jardins pédagogiques), à la préservation des ressources (plantations d'arbres)...

## 03. Des écoles plus confortables

À Montpellier, on imagine les solutions de demain ! Préaux végétalisés, îlots de fraîcheur, maîtrise des consommations d'énergie, brise-soleil, cours végétalisés... des premières réalisations ont vu le jour à la rentrée. Comme à l'école Voltaire qui profite désormais d'une cour végétalisée aux multiples vertus (photo). La transition écologique et solidaire se prépare aussi dans les écoles.



1,2 M€

consacré à la rénovation de la cuisine centrale et la création d'un lieu de production de repas



8,7 M€

pour la construction de nouveaux groupes scolaires en 2021



8 ÉCOLES SÉLECTIONNÉES pour engager l'expérimentation des cours rafraîchies

# Des choix engagés

Aménager une ville à hauteur d'enfant, sécuriser le chemin de l'école et faciliter l'accès aux savoirs ont trouvé leurs illustrations sur le terrain dans différents quartiers de la ville. Ceci en complément de la limitation de la vitesse à 30 km/h.



© L. Séverac

## « La rue aux écoliers » expérimentée

« La rue aux écoliers » est expérimenté dans la rue Sainte-Lucie (école Condorcet), celle des Aiguerelles (école Victor Hugo), le boulevard des Arceaux (écoles Chaptal et Jeanne d'Arc) et la rue Sabine et Miron Zlatin (école Joan Miró). L'objectif est d'apaiser le chemin des écoliers, protéger les enfants de la pollution et envisager à l'extérieur un environnement agréable où les familles se parlent et les enfants se retrouvent. Des barrières empêchent ainsi l'accès aux véhicules de 7h45 à 8h45 et de 16h à 17h. Aux Arceaux, il s'agit même d'un plan piéton.



© L. Séverac



## Bibliothèque à l'école Heidelberg

À l'école Heidelberg, une bibliothèque a vu le jour. La Ville a investi 1 million d'euros et a livré quatre salles de classe dédoublées et une bibliothèque centrale éducative. « Elle est située dans les anciens locaux de la circonscription Montpellier ouest qui avait déjà un centre de ressources », précise Philippe Barbera, le directeur. « J'ai la conviction qu'il faut remettre les bibliothèques au goût du jour dans les écoles, surtout là où les enfants peuvent être éloignés des livres », ajoute le maire.



© L. Séverac



## Agents de protection des écoles

Testés l'an passé devant quelques groupes scolaires, les agents de protection des écoles (APE) sont désormais présents devant quatorze écoles depuis la rentrée. De la même façon, la police municipale assure la sécurité aux heures d'entrée et de sortie devant 25 écoles. Aux abords immédiats, la priorité est donnée aux enfants et aux familles. La présence d'un adulte bien identifiable (gilet orange avec mention Montpellier protège ses enfants et panneau stop école à la main) permet une gestion plus sereine de la circulation.

# Ils témoignent

Pierre Regues est enseignant à La Paillade. Il explique comment le vidéoprojecteur dans chaque classe bonifie l'approche pédagogique. Salima Moujane a été élève à l'école Balard et a poursuivi en école d'ingénieur. Elle sait ce qu'elle doit à l'école publique du quartier.



© L. Séverac

**Pierre Regues,**  
enseignant en  
CM2 à l'école Heidelberg.

## « Je veux rendre à La Paillade ce qu'elle m'a donné »

Benjamine de sept enfants, brillante élève, Salima Moujane, 30 ans, a grandi à la tour d'Assas où ses parents habitent. « De l'école Balard avec M<sup>me</sup> Cros, directrice merveilleuse, au collège Rimbaud, j'ai fait ma scolarité à La Paillade. Mes parents me suivaient de près. On se connaissait tous, on allait à l'école ensemble. Cette période a construit la femme que je suis devenue. Après un BAC STI énergétique à Mermoz, j'ai fait une école d'ingénieur en Rhône-Alpes et enchaîné les missions en ingénierie. J'ai découvert les métiers de la mécanique, des télécoms. Depuis, on a créé notre société avec mon mari. Nous avons répondu à des appels d'offres dont un sur l'installation de bornes pour véhicules électriques. J'aimerais recruter des jeunes du lycée Léonard de Vinci et rendre à La Paillade ce qu'elle m'a donné. »

## « Un outil qui facilite la pédagogie »

La mise à disposition d'un vidéoprojecteur dans chaque classe, voulue par la Ville de Montpellier, a modifié l'approche pédagogique. « Avant, il fallait toute une installation et bien prévoir sa séance. Maintenant, lorsque j'évoque par exemple les fleuves, je peux montrer la Seine ou le Rhône et les enfants voient la différence comparée à une rivière. Le vidéoprojecteur permet plus rapidement de mettre des mots en images et de faire gagner les enfants en connaissances. On capte mieux l'attention. Quand on projette une image, il y a une mémoire visuelle et une attention vers un point fixe. À la différence du livre où les images sont petites, le vidéoprojecteur permet par exemple de montrer les détails d'un tableau de maître. L'image rend les séances plus qualitatives. C'est un outil qui facilite la pédagogie. »



**Salima Moujane,**  
ancienne pailladine,  
vient de créer  
son entreprise.

© F. Damerjiff